

Animation des formations des organismes d'accueil De Juin à Septembre 2020

Contexte :

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'animation du marché de formation des organismes d'accueil doit s'adapter jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2020.

Pour cela, le groupement solidaire la Ligue de l'enseignement et Uniscité, avec l'Agence du Service Civique proposent le protocole suivant pour maintenir une dynamique de formation sur les territoires.

1. Formation à distance

Jusqu'en septembre la formation à distance est encouragée :

- Maintenir et favoriser l'offre de formation à distance pour faciliter l'accès à la formation des tuteurs qui ne peuvent se déplacer
- Construire un parcours de formation complémentaire avec le distanciel et le présentiel : le module à distance synthétise les sujets de l'atelier découverte/sensibilisation au rôle du tuteur (condensé en web conférence du contenu sur une journée). L'objectif est que la formation à distance ne valide pas formation de tuteur. Pour ce faire, il faut suivre en présentiel le module approfondissement. Cela amorce le parcours de formation.
- Permettre de rendre accessible la formation à des tuteurs qui ne se formeraient pas normalement.
- Pas de régionalisation des formations à distance mais le GS encourage des modules régionalisés pour un point d'actualité.
- Pas de mixte présentiel/à distance non envisagé faute de matériel

2. Continuer à proposer une offre de formation en présentiel

Jusqu'en septembre la formation en présentiel n'est pas encouragée :

Les difficultés :

- Le marché exige un seuil de 10 inscrits minimum à J-7 jours qui se heurte aux effectifs limités des rassemblements limités à 10 personnes, formateur compris.
- Des méthodes pédagogiques à adapter aux contraintes des gestes barrière.
- Si le seuil des 10 personnes est levé, une formation en présentiel peut se tenir si une surface de 4m² par personne est respectée (voir guide « Guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle pour la reprise d'activité dans le contexte de pandémie du COVID-19 »)
- Même si la règle des 10 personnes max pouvait être levée, le Groupement Solidaire est plus favorable à la formation à distance jusqu'en septembre, considère que le présentiel est assez inadapté et que c'est une opportunité pour adapter les modules à distance. Le présentiel ne sera repris massivement qu'à la rentrée. Si localement, en fonction des consignes données au sein de chaque DR ou DD, le présentiel est possible en respectant le plancher de 10 inscrits et les consignes de sécurité, des formations peuvent être programmées en lien avec le Groupement solidaire.
- Maintien dans tous les cas de l'offre de formation à distance pour proposer un choix aux participants et ne pas imposer le présentiel.